

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 85 (1940)
Heft: 5-6

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

Pour la Suisse :
1 an fr. 12.— ; 6 mois fr. 7.—
3 mois fr. 4.—

ABONNEMENT

Pour l'Etranger :
1 an fr. 15.— ; 6 mois fr. 9.—
3 mois fr. 5.—

Prix du numéro : fr. 1,50.

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
Avenue de la Gare 33, Lausanne Compte de chèques post. II. 5209

ANNONCES : Société de l'Annuaire Vaudois S. A. — Rue Neuve, 1 — Lausanne

A propos de la défensive

(Complément à de précédents articles.)¹

« Pourquoi faut-il que la tactique allemande soit si profondément imprégnée par la technique moderne alors que la nôtre paraisse lui être sinon contraire, du moins volontiers étrangère ? » Cette récente réflexion du général français Duval pourrait souvent être appliquée à nos exercices.

Sans vouloir jouer les Cassandres, nous nous permettons cependant d'observer que les opérations actuelles exigent, au point de vue défensif, l'application des procédés que nous exposons ici même il y a deux et trois ans. Force nous est bien de constater aussi notre affirmation : « toute l'organisation d'une position est fonction de la défense anti-chars » doit être maintenue, bien que contestée en 1937.

Néanmoins, les principes que nous nous efforcions de mettre précédemment en lumière sont loin d'avoir été

¹ *Revue militaire suisse*, janvier 1937 : « La défense d'après le S. C. 1927... en 1937 ».

Revue militaire suisse, février 1938 : « De l'influence exercée sur notre tactique par l'introduction en masse, dans les armées voisines, d'engins motorisés et blindés ».